CAISSE DE PRÉVOYANCE SOCIALE
DE LA POLYNÉSIE FRANCAISE
PAPEETE – TAHITI
BP 1 – TEL 41.68.68
N° TAHITI 183707

Matricule employeur CPS

Numéro TAHITI

Service COTISATIONS : Tél : 41.68.12 - Télécopieur : 54.57.38
Secrétariat : Tél : 41.68.08 - Télécopieur : 41.04.90

DÉCLARATION DE SALAIRES ET DE MAIN-D'OEUVRE

Réservé à la C.P.S.

A , le

Signature

Si vous n'avez employé personne, indiquez : il s'agit d'une cessation d'emploi depuis le à caractère :

☐ DÉFINITIF : (sans intention d'embaucher à très bref délai). Clôturez mon compte employeur, j'en demanderai la réouverture en cas de nouvelle embauche.

☐ TEMPORAIRE : maintenez mon compte employeur, ce qui suppose l'envoi

Folio Secteur

Période ☐ Mensuelle : mois

☐ Trimestrielle : de à

A adresser au plus tard le

Une pénalité de 2000 FCP par fraction de 10 salariés est applicable à toute déclaration expédiée après la date indiquée ci-dessus

1		2	3	4	5	6		7
MATRICULES SALARIÉS	IDENTITÉS NOM PATRONYMIQUE / NOM MARITAL / PRÉNOMS	HEURES DE PRÉSENCE RÉNUMÉRÉES AU SALAIRE HORAIRE DE BASE	SALAIRES DE BASE < 150 000 FCP	HEURES DE PRÉSENCE LIÉES AU SALAIRE BRUT	SALAIRES BRUTS PLAFOND =	MOUVEMENTS DE PERSONNEL E (Entrée) S (Sortie)	DATE	OBSERVATIONS

TOTAL